

## ACTIVITÉS - ÉVÉNEMENTS

### Conditions d'inscription au Trek du Récit 2022

Les participant.es s'engagent pour le week-end dans son entier. Ils déclarent être au bénéfice d'une assurance maladie et accident valable qui sera actionnée en cas de problème non dû à l'organisation et/ou aux animateur.trice.

Les informations indiquées ici font partie intégrante de l'inscription, en plus du formulaire dûment rempli.

Le paiement dans les dix jours suivant l'inscription valide cette dernière.

Coordonnées bancaires :

Compte BCV au nom de l'Association Autrement Dit  
c/o La Maison du Récit  
Route Aloys-Fauquez 28  
1018 Lausanne  
IBAN CH56 00767 000C 5172 2889

50% du coût restent dus pour tout désistement entre quinze jours et dix jours avant l'atelier, le 100% restent dus si le désistement a lieu neuf jours ou moins avant l'atelier, à moins qu'un.e remplaçant.e ne soit trouvé par la personne qui se désiste.

Prix, indications spécifiques et date limite d'inscription : voir la page ad hoc du site.